



Ecole  
et  
genre

Nicolas Coutant

## 1/ Quelques définitions...

Fondé sur les collections conservées par le Musée national de l'Éducation, ce dossier propose de considérer les questions de genre à l'école dans leur globalité, dans une perspective historique et contemporaine. Penser les questions liées au genre nécessite toutefois de partager un certain nombre de termes et de concepts. Ceux-ci ne doivent pas intimider, mais au contraire accompagner une réflexion nécessairement ancrée dans le concret.

**Sexe biologique** : le sexe d'une personne est souvent défini par son anatomie, plus spécifiquement par ses organes reproducteurs et ses caractéristiques génétiques. Il peut correspondre au genre de la personne mais ce n'est pas toujours le cas. Par ailleurs, les personnes **intersexes** naissent avec des caractères sexuels qui ne correspondent pas aux définitions habituelles des corps femelles ou mâles.

**Identité de genre** : le genre (masculin ou féminin) auquel une personne s'identifie constitue son identité de genre. Le genre est assigné à la naissance en fonction du sexe biologique : on parle de personne **transgenre** lorsque cette identité ne correspond pas au genre lié au sexe biologique et de personne **cisgenre** lorsque les deux correspondent. Le terme transsexuel n'est plus utilisé car il ne fait référence qu'à l'anatomie, dans une perspective restrictive et uniquement médicale. Enfin, l'identité d'une personne **non-binaire** se situe en dehors du cadre femme/homme.

Les **stéréotypes de genre** poussent les individus à se comporter selon ce qui est traditionnellement attendu de leur sexe biologique. Un garçon est ainsi encouragé à pratiquer des activités perçues comme « viriles » et une fille à se comporter de manière « féminine ».

**LGBTI** : désigne les personnes lesbiennes, Gays, Bi, Trans, Intersexes et toutes celles dont l'orientation sexuelle et l'identité de genre sont considérées comme minoritaires. D'autres signes peuvent être ajoutées : Q pour les personnes queer (LGBTQI) et + pour que toutes les personnes se sentant concernées puissent être incluses, quelle que soit leur situation.

**LGBTIphobies** : terme générique désignant la peur et le rejet des personnes qui ne correspondent pas aux normes hétérosexuelles et de genre. On parle d'**homophobie** quand ces réactions concernent des personnes homosexuelles, de **biphobie** pour les personnes bisexuelles et de **transphobie** quand ces marques de rejet, de discrimination et de violence se font à l'encontre des personnes transgenres.

**Queer** : terme anglais signifiant *étrange, bizarre, tordu*, utilisé pour désigner tout ce qui n'entre pas dans les catégories binaires de genre et de sexualité. Le queer est également une contestation de l'ordre hétéronormatif.

**Homosexualité** : attirance affective et sexuelle pour une personne du même sexe que soi, à la différence de **l'hétérosexualité** qui désigne l'attirance pour une personne du sexe opposé. **L'hétéronormativité** est l'ensemble des normes sociales faisant apparaître l'hétérosexualité comme normale, naturelle et supérieure.

## 2/ Ce que l'école fait au genre

### 2.1 Mixité

Evidente aujourd'hui dans l'immense majorité des cas, la mixité scolaire s'est imposée de manière relativement récente. Si l'Ancien Régime voit cohabiter des situations variées, comme le montrent les nombreuses représentations conservées par le Musée national de l'Éducation, la structuration progressive du système scolaire dans le courant du XIXe siècle fait émerger une séparation des sexes.

En 1833, la loi Guizot, du nom du ministre de l'Instruction publique, impose ainsi à chaque commune de plus de 300 habitants de mettre à disposition une école publique de garçons. En 1850, cette mesure est étendue aux filles pour les communes de plus de 800 habitants par la loi Falloux, puis à celles de plus de 500 habitants par la loi Duruy en 1867. Les lois Ferry de 1881 et 1882 sur l'école gratuite, laïque et obligatoire, concernent filles et garçons, toutefois séparées dans des écoles non mixtes. Les très nombreuses écoles bâties par la III<sup>e</sup> République et encore visibles dans les communes françaises témoignent de cette séparation physique des sexes. Parallèlement, la loi Camille Sée entérine en 1880 la création des lycées de filles. Les programmes de lycées des garçons et des filles se rejoignent en 1924, année où le baccalauréat s'ouvre plus largement aux lycéennes, même si des bachelières sont reçues avant cette date (la première, Julie Daubié, est reçue en 1861).

La séparation des filles et des garçons demeure la règle majoritaire jusqu'au milieu du XXe siècle. Ce modèle se fissure toutefois dans les années 1950, au moment de la massification scolaire due au baby-boom et est largement remis en cause par les évolutions sexuelles et sociales des années 1960. Elle devient obligatoire en 1975, entérinant une pratique largement diffusée.



Antoinette Asselineau, *Ecole chrétienne à Versailles*, 1839, huile sur toile – Musée national de l'Éducation, 1997.03011



*Ecole de garçons de Damvillers - Leçon d'écriture n°2*, 1895 – Musée national de l'Éducation, 1979.36669.15



## 2.2 Des représentations stéréotypées

L'école a généré une très importante imagerie scolaire, souvent destinée à servir de support à l'enseignement, qu'il est souvent intéressant d'analyser au regard des stéréotypes de genre. Dans ce corpus pléthorique, les planches d'élocution éditées dans les années 1950 et 1960 offrent d'excellents exemples d'analyse.

Editées par diverses maisons comme Nathan ou Rossignol, les planches d'élocution étaient destinées à servir de support à l'enseignement et à la pratique du vocabulaire par le biais de leur description par les élèves. Proposées alors que la mixité se généralise dans les écoles et que les normes morales et sexuelles évoluent, ces images donnent à voir l'image d'une société idéale, telle que l'institution scolaire souhaitait alors la transmettre aux enfants. Empreintes de stéréotypes particulièrement marqués, elles constituent des outils de construction du genre auprès des élèves des écoles primaires

### 2.2.1 La cour d'école

Univers familier de l'enfant, l'école est un lieu privilégié de représentation. Ces deux planches, datées de 1960 et 1966, figurent une cour d'école dans deux contextes a priori très différents. La première montre une cour d'école non mixte : à gauche les garçons et un instituteur, séparés de l'espace de droite où se trouvent les filles et une institutrice. Le mur qui délimite les deux espaces n'est pas qu'une astuce graphique du dessinateur : il est bien documenté sur des photographies plus anciennes montrant la compartimentation sexuée des espaces scolaires. Si dans les deux groupes des enfants sont représentés en train de courir, les activités divergent : les garçons jouent à saute-mouton, aux billes, et à cache-cache, tandis que les filles se livrent à la corde à sauter et à la lecture, activités moins remuantes. Les stéréotypes de genre sont ici évidents : les garçons ont besoin de se dépenser et les filles sont plus réservées.

La planche représentant une cour d'école mixte, d'architecture par ailleurs plus moderne, diffère-t-elle dans sa manière de représenter filles et garçons ? Les garçons se livrent à la course, aux billes et chahutent tandis que les filles jouent à la corde à sauter et à la marelle. Aucune fille ne court, et les deux groupes ne semblent pas se mêler. Si l'espace est désormais partagé, la mixité n'a donc guère changé les choses dans la répartition des activités auxquelles se livrent les garçons et les filles sur ces deux planches. Les travaux récents sur la manière dont la cour de récréation est majoritairement occupée par les jeux des garçons, rejetant ceux des filles en périphérie, confirment ce constat.



Tableaux d'élocution C.E. 3ème - 17 - *En récréation*, Editions Rossignol, vers 1960 – Musée national de l'Éducation inv. 1978.05834.7



Pierre Verret et Paul Furcy, *Tableau mural. Écrire et parler CE2. En récréation*, Fernand Nathan, 1966 – Musée national de l'Éducation inv. 1986.00014.2

### 2.2.2 Répartition genrée des rôles domestiques

Si l'école est un milieu familier de l'enfant, la famille l'est plus encore, et les planches d'élocution en fournissent de nombreuses représentations. Elles offrent en cela des exemples remarquables de répartition genrée des rôles domestiques.

La première planche, datée de 1965, montre le retour du père de famille après une journée de travail. La représentation proposée aux élèves présuppose ici de manière évidente que seul le père exerce une activité rémunérée à l'extérieur, tandis que la mère s'occupe des tâches domestiques : cuisine (le repas est en cours de préparation), soins et devoirs des enfants... Cette répartition se reproduit à la génération suivante : tandis que la fille aide sa mère à mettre la table, toutes deux protégées par un tablier similaire, un garçon sensiblement du même âge fait ses devoirs, accompagné d'un enfant plus jeune dont le sexe est moins facilement identifiable.

La seconde planche, qui montre un repas familial plus formel dans une cuisine équipée du confort moderne, reprend des codes similaires : la mère est debout pour servir le repas, tandis que le père, qui lui dispose d'une chaise à la différence de son épouse, découpe le poulet. Le fils tend son assiette pour être servi tandis qu'une des filles semble rechigner. Là aussi les stéréotypes de genre sont évidents : la préparation du repas est l'affaire des femmes mais le découpage de la viande celle des hommes, les garçons mangent de bon cœur à la différence des filles, etc. On note au passage la reprise d'une symbolique ancienne qui place le chien, animal fidèle et aimant l'extérieur, du côté masculin et le chat, souvent considéré comme plus difficile à saisir, du côté féminin.



Tableaux d'élocution C E. 2ème. 15- *Le retour du père après sa journée de travail.* 16, Editions Rossignol, vers 1965 – Musée national de l'Éducation, 1978.1811.4



Tableau d'élocution. *Le repas en famille*, Editions Rossignol, vers 1955 - Musée national de l'Éducation, 1978.01819.10

### 2.2.3 Stéréotypes sociaux et comportementaux

Si la répartition des tâches domestiques offre les stéréotypes de genre les plus évidents au sein de la famille, d'autres situations donnent l'occasion d'exprimer une vision similaire. A l'instar des jeux représentés dans la cour d'école, ceux pratiqués dans la famille sont figurés selon des codes spécifiques. Cette planche éditée en 1967 montrant ainsi sept enfants et deux femmes, probablement leurs mères, réunis dans un intérieur. Les mères tricotent tout en assurant la surveillance des plus jeunes, tandis que les pères sont absents car implicitement occupés par leur travail. Cette répartition des rôles qui réserve aux femmes l'intérieur et l'éducation des enfants est reproduite par les jeux de ces derniers : les filles jouent à la poupée, alors que les garçons s'amuse avec des jeux de construction et de guerre ainsi qu'avec un chien. Les premières sont calmes, les seconds agités, selon une vision traditionnelle donnant aux garçons un besoin supposé plus important de se dépenser.

La seconde planche représente un mariage : à gauche le maire, l'assesseur et le photographe, au centre le couple et les parents de l'un des deux époux, à droite l'assistance ainsi que les enfants d'honneur. La représentation des parents obéit aux clichés habituels : la femme pleure, incapable de retenir ses émotions, tandis que son mari sourit, plein de fierté. Les enfants d'honneur illustrent la reproduction des rôles, jusque dans la couleur de leurs vêtements. Cette planche destinée à de futurs adultes est donc un excellent exemple de transmission des stéréotypes de genre d'une génération à l'autre, et ce à double titre : dans ce qu'elle représente, et dans l'usage auquel elle est destinée.



Pierre Verret et Paul Furcy, *Tableau mural. Écrire et parler CE1. Jeux d'intérieur*, Fernand Nathan, 1967 – Musée national de l'Éducation, 1986.00015.4



Pierre Verret et Paul Furcy, *Tableau mural. Écrire et parler CE1. A la noce* Fernand Nathan, 1967 – Musée national de l'Éducation, 1986.00015.15

### 2. 3. Des apprentissages genrés

Qu'elle soit mixte ou non, l'institution scolaire a longtemps mis en place des enseignements différenciés pour les filles et les garçons, notamment dans les disciplines manuelles. Les écoles mutuelles qui se répandent brièvement en France au début du XIX<sup>e</sup> siècle proposent déjà aux garçons l'apprentissage du dessin linéaire et aux filles celui de la couture. Ce processus se poursuit au moins jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle : aux filles les activités domestiques (couture, cuisine, soins du ménage, puériculture, etc.), aux garçons l'univers agricole ou industriel en fonction du milieu d'origine.



*Ecole de garçons de Haumont - Travail du métal*, vers 1900 – Musée national de l'Éducation, 1979.36669.93



Gilberte Duvernoy, *Cahier de couture*, vers 1920 – Musée national de l'Éducation, 2008.00267

L'exemple de l'enseignement professionnel offre un exemple intéressant, notamment autour de la figure d'Elisa Lemonnier (1805 – 1865). Considérée comme la fondatrice de l'enseignement professionnel pour les filles, elle crée à Paris une première école en 1862, qui propose à ses élèves des cours généraux mais aussi de spécialités diverses comme le commerce, la couture, la comptabilité, etc. L'expérience, qui connaît un franc succès, ouvre l'enseignement professionnel aux filles tout en leur réservant des activités qui ne sont pas forcément partagées par les garçons. Plus généralement, l'exemple de l'enseignement de la couture, et plus largement du vêtement, offre une bonne illustration de ce processus : d'abord conçu comme une manière d'offrir aux filles un apprentissage



spécifique, il est peu à peu déconsidéré car débouchant sur une filière peu attractive, peu rémunérée car essentiellement féminine. La création de CAP spécifiques dans les années 1920 puis de nouveaux BTS dans les années 1970 tente de structurer et de revaloriser cette filière.



Marie Juliette Elisa Lemonnier, 1862 – Musée national de l'Éducation, 1979.09268.1



Abel Godbert et Louis Geisler, *Couverture de cahier : Le rôle de la jeune fille dans sa famille*, vers 1910 – Musée national de l'Éducation, 2015.8.2519

Dans l'enseignement général comme partout, la mixité qui apparaît durant les années 1950 – 1960 remet peu à peu en cause cette différenciation. La loi de 1983 sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes rend par ailleurs ces questions plus visibles dans le domaine scolaire. En 2000 est signée une *Convention pour l'égalité entre les filles et les garçons, les hommes et les femmes, dans le système éducatif*, poursuivant les politiques d'égalité entamées quelques décennies plus tôt et accompagnant les réflexions sur les stéréotypes de genre.

En 2017, 84 % des filles et 74 % des garçons obtiennent le baccalauréat. Cette plus grande réussite des filles ne doit pas masquer une situation par ailleurs très contrastée, avec des différences notables en fonction des filières. La même année, 41,5 % des terminales scientifiques (S, ST2ID et STL) étaient en effet des filles, en évolution croissante par rapport aux 33 % de 1994, mais encore moins nombreuses que les garçons. Au lycée et dans l'enseignement supérieur, les filles restent plus représentées dans les disciplines littéraires alors que les garçons sont plus nombreux dans les filières scientifiques, selon un stéréotype de genre tenace accordant aux hommes un don supposé plus grand pour les mathématiques, mais donnant aussi aux disciplines scientifiques un plus grand prestige. Des proportions plus accusées encore caractérisent les filières technologiques et professionnelles, où cohabitent filières presque exclusivement féminines ou masculines, représentatives des écarts qui continuent de structurer le marché du travail. En 2017, 15 % des élèves ou apprentis étaient des filles, qui en revanche constituaient 66 % du domaine des services à la personne.

Pour en savoir plus :



- Exposition itinérante du Musée national de l'Éducation « Filles/garçons, égalité des chances ? » réalisée par Laurent Trémel, à télécharger ici : [https://www.reseau-canope.fr/musee/fileadmin/user\\_upload/2018\\_Exposition\\_Filles\\_garcons.pdf](https://www.reseau-canope.fr/musee/fileadmin/user_upload/2018_Exposition_Filles_garcons.pdf)
- *Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur*, 2019, sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale : <https://www.education.gouv.fr/filles-et-garcons-sur-le-chemin-de-l-egalite-de-l-ecole-l-enseignement-superieur-edition-2019-11861>
- Denis Chevallier, Michel Bozon, Michelle Perrot (dir.), *Au bazar du genre : féminin-masculin en Méditerranée*, MUCEM - Textuel, 2013

### **3/ Ce que le genre fait à l'école**

Si les pratiques scolaires impactent les questions liées au genre, il est également intéressant d'observer la réciproque au regard des évolutions les plus récentes. Cette perspective permet de saisir comment la question du genre déborde la question des rapports filles/garçons pour également intégrer les questionnements LGBTI+. Lutter contre les discriminations sexistes va en effet de pair avec la prise en compte des questions liées à l'orientation sexuelle et aux identités de genre.

#### 3.1 Pour une lecture *queer* de (certaines) images scolaires ?

Paraissant aujourd'hui caricaturales au regard de la réflexion sur le genre des années 2010-2020, les planches d'élocution éditées dans les années 1950 – 1960 livrent parfois des situations plaisantes qui peuvent se prêter un regard décalé. Ainsi, cette image datée de 1965 montrant deux femmes et un enfant faisant de la pâtisserie dans une cuisine représente probablement, aux yeux de ces concepteurs, deux amies, deux sœurs ou encore une domestique et sa patronne (bien que l'intérieur, même équipé de manière moderne, semble relativement modeste). Un spectateur des années 2020, ayant notamment intégré le mariage pour tous en 2013 et les débats de 2019 sur l'homoparentalité liés à la dernière révision de la loi de bioéthique, peut en revanche y voir un couple de femmes et son enfant. Pourquoi en effet ne pas utiliser ce type d'images avec un regard décalé remettant en cause les normes passées, un regard *queer* qui aide à dépasser les stéréotypes encore présents ?



*Tableaux d'élocution C.E. 2ème. 24- Maman fait des gâteaux*, éditions Rossignol, vers 1965 – Musée national de l'Éducation, 1978.1809.12

#### 3.2 Prise en compte progressive des LGBTI+

Longtemps empreinte d'une vision hétérocentrée caractérisant l'ensemble de la société, l'école a récemment intégré la reconnaissance des questionnements LGBTI+, au premier rang desquels la lutte contre les discriminations.

Si l'homosexualité est dépénalisée en 1982, l'institution scolaire peine dans un premier temps à l'intégrer. Dans les années 1980 et 1990, elle n'est le plus souvent évoquée que dans le contexte de l'épidémie de SIDA, dans la perspective d'une éducation sexuelle à visée essentiellement sanitaire, centrée sur la procréation et la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles. Les modèles non hétérocentrés positifs et lumineux pouvant s'offrir aux élèves sont rares.

Les premières prises en compte explicites se font jour au début des années 2000. Le Ministère de l'Éducation Nationale publie en 2003 une circulaire prenant notamment en compte la « lutte contre les préjugés sexistes ou homophobes », et la circulaire de rentrée de 2008 signale la lutte contre les discriminations homophobes. En 2013, année de la loi sur le mariage pour tous, Michel Teychenné remet au Ministre de l'Éducation Nationale un *Rapport sur les discriminations LGBT-phobes à l'école*, qui met en avant les conséquences scolaires de ces discriminations et formule plusieurs préconisations. Dans les années qui suivent, la lutte contre les discriminations passe par ailleurs par des campagnes d'affichage dans les établissements, notamment en 2015 et 2019, mais aussi par des interventions en milieu scolaire réalisées par des associations militantes telles que Le Refuge, SOS Homophobie, Contact... Parallèlement, les années 2010 donnent une plus grande visibilité aux thématiques LGBTI+, en particulier dans les manuels scolaires d'histoire, de français, d'éducation civique...



Ensemble de post-it définissant l'homosexualité et l'homophobie issus d'une intervention du Refuge, 2019 – Musée national de l'Éducation, 2019.47.5

Pourtant, le rapport annuel de SOS Homophobie publié en 2018 montre le chemin encore à parcourir. En 2017, l'homophobie représentait 23% des agressions physiques concernant les moins

de 18 ans, et 8% des agressions homophobes ont eu lieu dans les établissements scolaires. En 2019, l'académie de Paris est la première à se doter d'un Observatoire des LGBTphobies. La lutte contre les discriminations, le harcèlement et les violences ne doit par ailleurs pas masquer l'importance pour l'école de présenter des modèles LGBTI+ positifs, afin de faciliter l'acceptation de soi et des autres.



*L'homophobie n'a pas sa place à l'école*, 2015 – Musée national de l'Éducation, 2018.15.1



*Ça suffit ! Je m'engage contre les violences homophobes et transphobes. Dans mon collège, tous égaux, tous alliés*, 2019 – Musée national de l'Éducation, 2018.15.6

Pour aller plus loin :

- Le rapport annuel 2019 de SOS Homophobie (voir notamment p. 84) : [https://www.sos-homophobie.org/sites/default/files/rapport\\_homophobie\\_2019\\_interactif.pdf](https://www.sos-homophobie.org/sites/default/files/rapport_homophobie_2019_interactif.pdf)
- Deux dossiers présentant le patrimoine éducatif LGBTI+ conservé par le Musée national de l'Éducation et les actions récemment menées : <https://www.reseau-canope.fr/musee/fr/connaitre/actualites-du-munae/actualite/news/detail/News/education-et-lgbt-le-musee-enrichit-ses-collections.html> et <https://www.reseau-canope.fr/musee/fr/connaitre/actualites-du-munae/actualite/news/detail/News/peu-importe-le-genre-et-lorientation-sexuelle-education-et-questionnements-lgbtqi-dans-les-c.html>
- L'observatoire des LGBTphobies de l'académie de Paris : [https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p2\\_1966917/le-recteur-de-paris-installe-le-premier-observatoire-academique-des-lgbt-phobies](https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p2_1966917/le-recteur-de-paris-installe-le-premier-observatoire-academique-des-lgbt-phobies)
- À l'école, être hétéro ou ne pas être, podcast de Binge Audio avec Gabrielle Richard, sociologue du genre <https://www.binge.audio/a-lecole-etre-hetero-ou-ne-pas-etre/>
- Film de la Radio-télévision scolaire sur l'information sexuelle sorti en 1970 : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1320650d>



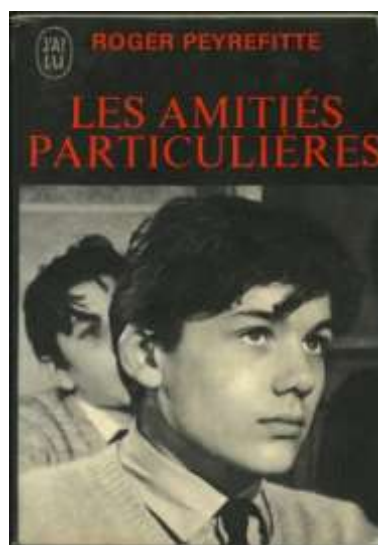
### 3. 3 Des espaces scolaires qui interrogent le genre

Si l'école est un espace d'enseignement et d'apprentissages, elle est également un lieu concret, dont l'organisation s'inscrit dans une matérialité. A ce titre, plusieurs espaces interrogent la manière dont la question du genre prend physiquement place à l'école : les toilettes, les vestiaires ou encore, dans le cas des internats, les dortoirs. Ces lieux sont généralement divisés entre espaces pour garçons et pour filles, la raison première de cette division étant souvent, notamment dans le cas de collèges ou de lycées accueillant des adolescents, de préserver l'intimité et d'éviter les rapprochements des corps.

Cette situation pose plusieurs questions. Elle dérive en premier lieu d'une conception très hétérocentrée des rapports filles/garçons, oubliant la possibilité de relations affectives d'ordre homosexuelles ou bisexuelles entre élèves. La fiction abonde pourtant de relations sentimentales entre élèves de même sexe dans les dortoirs, à l'instar des *Amitiés particulières* de Roger Peyrefitte parues en 1943. Cette répartition genrée des espaces est également source de problèmes pour les élèves transgenres : un garçon trans, assigné fille à la naissance, peut-il se changer dans les vestiaires de garçons (espace réservé à son genre vécu) ou bien doit-il rejoindre celui des filles (espace réservé au sexe qui lui a été assigné) ? La multiplication récente des toilettes neutres, souvent initiés par les élèves au sein des lycées, rend compte des évolutions sociales déjà parcourues.



*Ecole Primaire Supérieure et Professionnelle - Argenton-sur-Creuse. (Indre), vers 1925 – Musée national de l'Éducation, 1978.01031.6*



*Roger Peyrefitte, Les amitiés particulières, J'ai Lu, 1966 – Musée national de l'Éducation, 2018.20.1*

### 3.3 Les transidentités et l'école

Si les conduites suicidaires sont quatre fois plus nombreuses pour les jeunes gays et lesbiennes, les statistiques montrent que la probabilité en est vingt fois supérieure chez les jeunes trans. La prise en compte des transidentités est donc un enjeu fondamental pour l'école, dans un contexte encore difficile. Ainsi, s'il est désormais possible depuis 2016 de changer d'État Civil sans acte médical

préalable en France, l'injonction à consulter des spécialistes et des psychiatres reste toutefois la norme, tandis que l'OMS considère toujours la transidentité comme un trouble mental.

Plusieurs actions peuvent être mises en œuvre dans les établissements afin de mieux accueillir et accompagner les diverses identités de genre et les transitions qu'elles peuvent occasionner. Outre l'aménagement non genré des espaces traditionnellement non mixtes (voir plus haut), la mise en place d'un discours veillant à ne pas mégenrer les élèves, y compris lorsque l'État Civil n'a pas été modifié, est fondamental. Cette position peut amener à reconsidérer des pratiques jugées comme évidentes, par exemple dans le cadre d'une évaluation sportive souvent fondée sur le sexe biologique. Comment l'EPS doit-elle évaluer une élève trans, se vivant fille mais assignée garçon à la naissance ?

Plus fondamentalement, la prise en compte des transidentités comme des personnes intersexes ou non-binaires ne relève pas d'un effet de mode ou de l'accompagnement d'une minorité. Au-delà des souffrances individuelles, ces questions nous concernent tous : réfléchir à une meilleure inclusion des personnes transgenres implique en effet une réflexion plus large sur les stéréotypes de genre, permettant peut-être une approche moins binaire dans laquelle chacun pourra se reconnaître.



Sacha Poulain (élève de terminale), *Alter Ego*, 2017  
– Musée national de l'Éducation, 2019.15.1



Nathanël Defeuillet (élève de première), *Homme trans en colère réclame son droit à la PMA*, 2019–  
Musée national de l'Éducation 2020.3.1

Pour aller plus loin :

- Une bande dessinée évoquant la transition d'un lycéen : Catherine Castro et Quentin Zuitton, *Appelez-moi Nathan*, Payot, 2018